

École
du Bois

1165 St. René est.
Gatineau (Québec)
J8R 1N1
Tél.: 669-1207
Fax.: 669-1495

RAPPORT ANNUEL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022 ÉCOLE DU BOIS JOLI

Conformément à l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement (C.É) de l'école du Bois Joli vous présente son rapport annuel. Celui-ci vous reflète l'organisation scolaire des activités éducatives ainsi qu'un sommaire des points traités au C.É pour l'année 2021-2022. Une copie de ce document sera déposée au centre de services scolaire des Draveurs.

Le conseil d'établissement 2021-2022 fut nommé à l'assemblée générale des parents le 9 septembre 2021. À cette rencontre, les parents présents ont élu quatre membres pour des mandats de 2 ans, en plus de nommer un membre-parent substitut au CÉ ainsi que le délégué au comité de parents et son substitut pour l'année.

Le Conseil d'établissement, composé de sept parents et de sept membres du personnel de l'école, veille, avec l'assistance de la direction à collaborer au processus décisionnel relié au fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves.

Membres du C.É. 2021-2022

Membres-parents : Stéphanie Fortin, Stéphanie Powers, Nadine Nsengiyumva, Sonia Lamoureux-Faubert, Paul Rodrigue Fomi, Marco Lanoue et Nicolas Robichaud.

Membres du personnel : Anik Charron, Lynn Dupuis, Edith Giasson, Nancy Gauthier, Christine Bélanger, Sonya Proulx et Claudia Matte.

Membres de la direction : Mme Marilyn Boileau, directrice et Mme Véronique Daoust, directrice adjointe.

L'école du Bois Joli est un établissement de dix-huit classes régulières et de deux classes spécialisées qui permet de scolariser 417 élèves du préscolaire à la 2e année du 3e cycle. À l'école du Bois Joli, c'est sous la direction de madame Marilyn Boileau et de la direction adjointe, madame Véronique Daoust, que les services éducatifs et complémentaires de l'école sont organisés. Une équipe de vingt-quatre enseignantes et enseignants, une orthopédagogue, une enseignante-orthopédagogue, quatre techniciennes en éducation spécialisée pour le régulier ainsi que deux techniciennes en éducation spécialisée et deux préposées aux élèves pour les classes spécialisées offrent des services éducatifs de qualité répondant à l'ensemble des besoins des élèves de l'école.

Aussi, au service de garde *Les amis de la Vallée*, la technicienne du service de garde, madame Sonya Proulx coordonne l'organisation d'activités complémentaires à l'enseignement s'adressant à plus de 160 élèves réguliers et à environ 140 élèves sporadiques. Le service de garde a aussi vingtaine d'éducatrices qui planifient et animent une variété d'activités qui permettent aux enfants de développer leurs talents artistiques et sportifs. Les élèves dineur, transportés par autobus, sont regroupés avec ceux du service de garde. Ainsi le même service est offert pour tous et toutes.

Le Conseil d'établissement est une instance qui exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacune et chacun, condition essentielle pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la réussite des élèves de l'école du Bois Joli.

Cette année, notre C.É. a tenu sept séances régulières avec quorum. Ces rencontres ont eu lieu en vidéoconférence et les rencontres des mois de mai et juin ont eu lieu en présentiel. Lors des rencontres, il y a eu des discussions, des consultations et des prises de décisions sur plusieurs sujets. Voici un aperçu des différents dossiers traités par le C.É. durant l'année scolaire 2021-2022 :

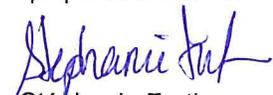
- Au niveau financier :
 - les états financiers 2021-2022 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023;
- Pour l'organisation en cours d'année (2021-2022) :
 - les règles de fonctionnement du Conseil d'établissement et son budget;
 - le protocole d'entente avec le CPE Petits Pieds;
 - le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence;
 - les normes et modalités d'évaluation;
 - le budget de la vie étudiante (fonds 8);
 - l'adoption des activités éducatives pour l'année;
 - la mise en œuvre des services complémentaires;
 - la révision et l'adaptation de certains services en cours d'année (traiteur, campagne de financement, etc.)
- Pour l'organisation de l'année prochaine (2022-2023) :
 - la campagne de financement;
 - la rentrée progressive pour le préscolaire;
 - la répartition du temps grille-matières;
 - la liste de fournitures scolaires et les frais exigés aux parents;
 - les règles de fonctionnement du service de garde;
 - les règles de fonctionnement et mesure de sécurité de l'école;
 - le calendrier scolaire de l'école;
 - les ententes de services (photos, traiteurs, librairie) pour la prochaine année.

Étant encore en contexte de pandémie de la COVID-19, cette année fut une autre année particulière demandant beaucoup d'adaptation de la part du personnel et des élèves suite aux changements nombreux des mesures sanitaires et de distanciation à respecter. Les écoles de Gatineau ont fermé leurs portes quelques jours avant les vacances de Noël et l'enseignement à distance s'est poursuivi pour deux semaines suivant le retour du congé des Fêtes. Une préparation à l'avance de la part des enseignants et un prêt de matériel informatique a permis à tous les élèves de l'école de suivre leurs cours en vidéoconférence.

L'école du Bois-Joli a bénéficié encore cette année de la mise en œuvre d'un organisme de participation des parents (OPP). L'OPP a mis sur pied plusieurs activités pour les élèves et leurs familles tout au long de l'année. La participation très précieuse des parents et des bénévoles est primordiale pour assurer la continuation de ces belles activités qui agrémentent le milieu de vie autour de l'école et contribue au sentiment d'appartenance et de communauté pour les élèves et leurs familles. Le soutien des parents et des bénévoles est également primordial pour la bibliothèque de l'école, qui compte en grande partie sur des bénévoles pour son fonctionnement. Il s'avère de plus en plus difficile de trouver des bénévoles et des parents pour l'organisation d'activités et les opérations de la bibliothèque. L'engagement et l'implication des parents est très important.

Il importe de souligner que tous les membres du conseil d'établissement de l'école du Bois Joli collaborent de façon rigoureuse et consciencieuse au processus décisionnel ainsi qu'aux discussions soulevées par les sujets portés à leur attention.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'établissement, les bénévoles ainsi que le personnel et la direction qui par leur dévouement et leur travail contribuent à la réussite de nos élèves.



Stéphanie Fortin,
Présidente

Centre
de services scolaire
des Draveurs

Québec 